



Avis du Réseau québécois pour la réussite éducative sur le projet de loi n° 23 – Loi modifiant principalement la Loi sur l’instruction publique et édictant la Loi sur l’Institut national d’excellence en éducation

Présenté à la Commission de la culture et de l’éducation de l’Assemblée nationale du Québec

Septembre 2023

À propos du Réseau québécois pour la réussite éducative

Depuis 2005, le Réseau québécois pour la réussite éducative (RQRÉ) et ses membres, les Instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative du Québec (IRC) multiplient les actions afin de créer les conditions propices à l'épanouissement et au développement du plein potentiel de chaque jeune du Québec.

Puisant sa force dans l'action collective menée par ses IRC, le RQRÉ est un véritable levier d'influence auprès de nombreux acteurs engagés en faveur de la réussite éducative des jeunes Québécois.

Le taux de diplomation des jeunes a fait un bond de géant au Québec depuis 15 ans et le travail du RQRÉ et des IRC n'y est pas étranger. La réussite éducative et la persévérance scolaire sont devenues des priorités nationales grâce à une mobilisation sans précédent de tous les acteurs de la société.

Le RQRÉ en chiffres

- **18 Instances régionales de concertation** sur la persévérance scolaire et la réussite éducative du Québec
- Plus de **700 partenaires régionaux** mobilisés par l'ensemble des IRC, dans toutes les régions du Québec
- Plus de **2000 organismes** déployant des projets afin de bien outiller 286 000 jeunes de 0 à 20 ans
- **75 %** des actions de la Glissade de l'été ciblent les enfants de **milieu défavorisés**, issus de **l'immigration** ou présentant des **difficultés d'apprentissage**

Quelques initiatives phares

Les Journées de la persévérance scolaire

Depuis 2004, les JPS sont un rendez-vous annuel de sensibilisation et de mobilisation soulignant l'importance de s'engager auprès des jeunes et de les encourager dans leurs efforts vers la réussite.

La Journée des finissants

Organisée depuis 2020, en collaboration avec Alloprof et Télé-Québec, la JDF est une occasion spéciale de mobiliser la société québécoise avec des actions simples et marquantes leur permettant de célébrer les jeunes qui obtiennent un diplôme ou une qualification.

La Glissade de l'été

Chaque été, la majorité des élèves oublient une partie de ce qu'ils ont appris pendant l'année scolaire. On appelle ce phénomène la « glissade de l'été ». Afin de contrer ce recul, le RQRÉ, les IRC et leurs partenaires déploient, depuis l'été 2021, des activités ludiques à saveur pédagogique pour stimuler le plaisir d'apprendre.

Employeurs engagés pour la réussite

Une plateforme d'outils pour les employeurs souhaitant poser des gestes concrets pour favoriser la réussite éducative de leurs employés qui poursuivent des études ou pour les jeunes de leurs communautés.

Donner à l'INÉE l'indépendance, la gouvernance, le mandat et les moyens nécessaires pour bien s'acquitter de sa mission

Le Réseau québécois pour la réussite éducative est d'avis que la création d'un Institut national d'excellence en éducation (INÉE), tel que proposé dans le projet de loi n° 23, pourrait avoir un impact positif sur la réussite éducative et la persévérance scolaire au Québec. Pour ce faire, ce nouvel institut devra toutefois être indépendant, impliquer la communauté dans sa gouvernance et s'inscrire en complémentarité avec les institutions de recherche et les organismes déjà existants. La diffusion et l'accessibilité aux données pour la population, les chercheurs et les partenaires du réseau de l'éducation devraient également être au cœur du mandat de l'INÉE.

Le RQRÉ invite donc les parlementaires à ajuster leur projet de loi afin de s'assurer que ces critères de succès soient respectés.

INDÉPENDANCE

D'emblée, le RQRÉ estime que le projet de loi n° 23 devrait être amendé afin de mieux asseoir l'indépendance de l'INÉE. S'il est légitime que l'institut identifie « en concertation avec le ministre et les intervenants du système scolaire » les sujets prioritaires qui bénéficieraient de ses travaux et qu'il « donne son avis sur toute question relative aux domaines ou matières de sa compétence qui lui est soumise par le ministre », il devrait également avoir **le pouvoir et la liberté de prendre des mandats d'initiatives** sur des sujets qui le préoccupent. Une mention spécifique devrait être ajoutée à cet effet dans les articles portant sur la mission et les fonctions de l'organisme.

DIFFUSION ET ACCÈS AUX DONNÉES

L'INÉE aura pour mandat de dresser et maintenir à jour une synthèse des connaissances scientifiques disponibles et d'identifier les meilleures pratiques afin de favoriser la réussite éducative des jeunes au Québec. Depuis des années, le RQRÉ réclame que les partenaires des milieux scolaires et des milieux périscolaires du aient un meilleur accès aux données en temps opportun, notamment celles sur la persévérance scolaire, afin de mieux calibrer leurs actions sur le terrain. En théorie, nous sommes donc heureux que le gouvernement se dote d'une organisation dédiée à cette fin.

En pratique, il faudra maintenant s'assurer d'un **partage fluide des informations entre l'INÉE et ses partenaires**. L'INÉE devrait notamment avoir le mandat d'identifier un corpus de données devant être rendues accessibles à toute la population, avec un **calendrier de diffusion prévisible** et une **segmentation** permettant de mieux comprendre les **réalités régionales et locales (MRC, municipales, sous-territoires de CSS et CSS)**. Le RQRÉ plaide aussi pour que les chercheurs et les partenaires du réseau de l'éducation, dont les IRC, aient un accès privilégié aux données émanant du réseau de l'éducation.

GOVERNANCE

Depuis leur création, à l'instar de nombreuses recherches, le RQRÉ et les Instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative du Québec (IRC) ont démontré que la réussite éducative dépassait largement les frontières de la salle de classe. Ils travaillent ainsi à mobiliser une foule de partenaires des milieux communautaires, économiques et sociaux

sur leurs territoires respectifs, ainsi que les familles et proches des jeunes autour de cet objectif commun.

À nos yeux, la gouvernance de l'INÉE devrait mieux tenir compte de cette réalité. Des sièges devraient être réservés à **des représentants des parents et des membres de la communauté sur le conseil d'administration** de l'organisme, au-delà du poste prévu pour « *un membre provenant d'un organisme œuvrant en matière de persévérance et de réussite scolaires.* » Bref, un meilleur équilibre entre les représentants du milieu scolaire et les partenaires de la communauté ainsi qu'une expertise concernant la collaboration école-famille-communauté seraient souhaitables.

Dans le même esprit, les travaux de l'INÉE ne devraient **pas se limiter aux frontières de la salle de classe**, mais s'intéresser aussi aux rôles de la communauté dans la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes, comme le font le RQRÉ et les IRC depuis des décennies maintenant.

COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES ORGANISMES EXISTANTS

De surcroît, le RQRÉ estime que l'INÉE doit s'inscrire en complémentarité des organisations existantes, et non se substituer à celles-ci. En ce sens, la **collaboration étroite avec l'ensemble des chercheurs** des sciences de l'éducation et les diverses facultés universitaires sera primordiale. Actuellement, de nombreux chercheurs universitaires alimentent brillamment et de façon probante les actions posées par les acteurs, sur le terrain. L'INÉE doit également considérer ces recherches.

Le RQRÉ est prêt à contribuer et bâtir une collaboration afin d'apporter son expertise et sa connaissance des réalités des territoires. Dans notre modèle, nous cherchons à nous alimenter, mais aussi à alimenter les partenaires qui travaillent autour de l'école. Nous jumelons à cette pratique le **croisement du savoir scientifique et du savoir expérientiel**. Dans la même veine, en suscitant des dialogues, des partages et des discussions, nous espérons que l'INÉE contribuera au croisement de la recherche et de la pratique en éducation.

Enfin, le RQRÉ est d'avis que le **Conseil supérieur de l'éducation** – le seul organisme qui se penche sur tout le continuum de la réussite scolaire – **devrait conserver son mandat** et sa forme de gouvernance actuelle. L'idée de circonscrire le mandat du Conseil aux questions relatives à l'enseignement supérieur devrait être écartée.